



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 31 octobre 2018 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 24 octobre 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Hervé Noël, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Jean-Pierre Moing, Patrick Vaineau, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Brigitte Conan, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Serge Nilly, Yvette Bouguen.

Pouvoirs :

Cécile Peltier a donné pouvoir à Pascale Douineau
Eric Alagon a donné pouvoir à Pierrick Le Guirrinec
Manuel Pottier a donné pouvoir à Danièle Kha
David Le Doussal a donné pouvoir à Gérard Jambou
Christophe Couic a donné pouvoir à Jean-Pierre Moing
Géraldine Guet a donné pouvoir à Stéphanie Mingant
Yvette Metzger a donné pouvoir à Michel Forget
Marc Duhamel a donné pouvoir à Alain Kerhervé
Soizig Cordroc'h a donné pouvoir à Serge Nilly.

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Patrick Vaineau

6. MISE EN ACCESSIBILITE DES ARRETS DE TRANSPORTS PROGRAMME 2018 : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A QUIMPERLE COMMUNAUTE

Exposé :

Une convention cadre, signée entre Quimperlé Communauté et les communes, définit les modalités techniques et financières pour la création et l'aménagement des points d'arrêts du réseau de transport collectif de Quimperlé Communauté.

Le programme 2018 d'aménagement des arrêts de bus établi en concertation avec Quimperlé Communauté et TBK comprend la mise aux normes des arrêts suivants :

Adresses	Montant en € HT
- rue de Kerbertrand	35 842, 66
- rue de Pont Aven	5 824,00
TOTAL HT	41 666,67

Soit un total de 41 666,67 € HT pour lequel un fonds de concours au taux de 50% est apporté par Quimperlé Communauté.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le programme de travaux 2018 relatif à la mise en accessibilité des arrêts de transports collectifs,
- d'autoriser Monsieur Le Maire à solliciter le fonds de concours auprès de Quimperlé Communauté,
- d'autoriser M. Le Maire à signer la convention d'opération à établir ainsi que les annexes financières propres à chaque chantier.

Avis favorable de la commission « politique de la ville et environnement » du 15 octobre 2018.

Avis favorable de la commission des finances, de l'évaluation des politiques publiques et de l'administration générale du 23 octobre 2018

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.



**Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.**

M